

La Suisse veut augmenter la part du rail via des subventions

Les pouvoirs publics suisses vont libérer cette année 33 millions d'euros pour le transport combiné non accompagné à travers les Alpes. Ils espèrent que les subventions aideront le secteur à mieux se défendre contre le transport routier. Depuis le commencement de la crise, ce dernier risque en effet d'à nouveau agrandir sa part au détriment du rail.

Pieterjan Van Wyngene

Selon les responsables politiques suisses, le trafic ferroviaire est davantage concerné par le recul économique que le transport routier. En cause: la forte baisse des tarifs dans le transport routier. "L'excédent de capacités sur la route et la concurrence croissante mettent les prix sous pression. La baisse des prix du carburant et les chauffeurs acceptant un bas salaire jouent aussi un rôle", indique l'Office fédéral des transports.

Afin d'éviter un transfert modal du rail vers la route, la Suisse délègue les cordons de la bourse. Via des subventions additionnelles, le pays alpin veut augmenter les indemnités d'exploitation versées aux opérateurs de transport combiné. Le taux maximal d'indemnité par



Hans-Jörg Bertschi, le patron de Hupac, plaide pour une approche coordonnée de la crise.

envoi (container, semi-remorque ou caisse mobile) sera porté de 45 à 90 euros. De plus, le taux maximal par train retournera au taux appliqué en 2008. Une somme de 50 millions de francs suisses (33 mio. d'EUR) est à disposition pour réaliser ces mesures. Au total, la Suisse a accordé une somme de 227 mio. de CHF pour promouvoir le trafic combiné.

Pour le secteur, le soutien vient juste à temps. Hans-Jörg Bertschi, président du conseil d'administration de l'opérateur suisse Hupac, indique que le transport combiné ne pourra sortir de la crise que via des mesures ciblées. Sinon, il y aura un transfert modal au profit du transport routier, avertit-il. Le patron de Hupac plaide pour une

approche coordonnée. "A l'heure actuelle, les compagnies ferroviaires n'ont pas intérêt à augmenter les prix.

Les bas tarifs dans le transport routier nous obligent à mener une politique de prix adéquats", précise Bertschi.